

N° DEL/2023-117

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières



Séance du 13 novembre 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois, le 13 novembre, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 06 novembre 2023

PRESENTS (32)

Délégués titulaires (29) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOUILLON Ludivine, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, M. POP Ion Octavian, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants (3) : M. BARDOT Claude, M. DELACOURT Alain, M. LOUCHARD Arnaud.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDUREAU Agnès, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCAUD Patricia, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, Mme PEYRAT Denise, Mme RIVET Murielle, M. VERBRUGGE Dominique.

ABSENTS

M. LACROIX Laurent.

Pouvoirs (7) :

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie a donné procuration à Mme PAREL Audrey,
M. DUBOIS Francis a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme DUBOUCAUD Patricia a donné procuration à M. TAGUET Jean-Marie,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme GUICHON Marion a donné procuration à Mme BOURRIER Annette,
Mme PEYRAT Denise a donné procuration à Mme CARRARA Annie,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à M. DATIN Yves.

Secrétaire de séance : Mme BOUILLON Ludivine.

Objet : Service Ordures Ménagères – Fourniture de brass'compost

Monsieur le Président rappelle que, dans le cadre de sa politique de prévention des déchets, la Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières propose, en vertu de la délibération n°DEL/2020-08 en date du 3 mars 2020, un kit de compostage à tarif préférentiel aux personnes résidant sur le territoire de compétence de la Communauté de Communes et émergeant au rôle de redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Ce kit de compostage comprend un composteur, un bio-seau et une documentation pratique permettant de réussir à produire un compost de qualité.

En complément du kit de compostage, le brass'compost est un outil simple en forme de tire-bouchon qui permet de brasser, d'aérer et de retourner le compost aisément et de favoriser ainsi le processus de décomposition des biodéchets en évitant pourrissement et mauvaises odeurs.

Le brass'compost étant acquis par la collectivité au prix de 25€ TTC l'unité, il est proposé de demander une participation financière à hauteur de 10€ par brass'compost aux usagers du service public des ordures ménagères, soit une prise en charge par la communauté de communes à hauteur de 60% du coût.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Propose** la fourniture de brass'compost à tarif préférentiel aux personnes résidant sur le territoire de compétence de la Communauté de Communes et émergeant au rôle de redevance d'enlèvement des ordures ménagères,
- **Fixe** la participation pour l'acquisition d'un brass'compost à 10 euros,
- **Autorise** Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents se rapportant aux présentes décisions.

POUR : 39

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 14 novembre 2023**

Le Président,

Carrefour de
l'Epinette
19550
Lapleau
Communauté de Communes
Ventadour Egletons Monédières
05 55 27 69 26

Charles FERRÉ